

Province de Québec  
MRC de Bonaventure  
Municipalité de Shigawake

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-11**  
**DE LA MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE**

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-11 DE LA MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné : Pascal Caron, Dg.

**QUE** le Conseil municipal, suite à l'adoption par la résolution numéro 2026-04-068 à sa séance du 07 avril 2026, du projet de Règlement numéro 2026-11 (Règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments numéro 2026-11), tiendra une assemblée publique de consultation le 27 avril 2026, à compter de 19h à la salle du conseil de la municipalité de Shigawake de ce, en conformité de la Loi ;

**QUE** ce projet de Règlement a pour objet et conséquence d'adopter un « Règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments numéro 2026-11 » ce, tel que décrit aux articles 145.41 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

**QUE** ce projet de Règlement vise les personnes habiles à voter de tout le territoire de la municipalité de Shigawake ;

**QU'**au cours de cette assemblée publique, l'inspecteur municipal expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet ;

**QUE** ce projet de Règlement ne contient pas de disposition propre à un Règlement susceptible d'approbation référendaire ;

**QUE** ce projet de Règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Shigawake, ce 10 avril 2026.

---

Pascal Caron  
Directeur général